

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES REVENDEURS

1/ Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société **42matic S.à r.l.** enregistrée au R.C.S. Luxembourg, sous le numéro B243231 (ci-après "42matic S.à r.l.") et de son revendeur (ci-après "Acheteur") dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : *Doulton, Ili-D, Skotti et autres selon brochures* sur le territoire du Grand-Duché du Luxembourg. Les produits sont proposés aux Acheteurs répondant aux critères de qualité et de standing des produits distribués par **42matic S.à r.l.** . Les Acheteurs sont des commerçants indépendants qui exploitent une ou plusieurs boutiques spécialisées, multimarques.

Toutes commandes transmises à **42matic S.à r.l.** impliquent de la part de l'Acheteur l'acceptation des présentes conditions générales de vente. En passant commande dans les conditions prévues à l'article 2, l'Acheteur est réputé avoir expressément accepté les présentes conditions générales de vente.

2/ Commandes

Toute commande d'un Acheteur est ferme et définitive soit à compter de la signature de l'offre émise par **42matic S.à r.l.**, soit à compter de la validation par courriel du représentant habilité de **42matic S.à r.l.**, ce dernière se réservant la faculté d'accepter ou de refuser la commande en fonction notamment de la disponibilité des produits et de la solvabilité de l'Acheteur.

La commande sera traitée dans un délai de dix (10) jours ouvrables sauf dérogation expresse et écrite de la part de **42matic S.à r.l.** .

Toute commande doit préciser au minimum :

- la désignation du produit,
- la quantité,
- le lieu, date de livraison souhaités par l'Acheteur.

42matic S.à r.l. s'engage à livrer les quantités commandées et acceptées sous réserve que ces quantités ne déstabilisent pas la gestion des stocks.

Outre les cas précités, **42matic S.à r.l.** se réserve le droit de ne pas traiter une commande si l'Acheteur est en retard de règlement ou si la commande passée a, compte tenu de la stratégie qualitative de distribution des produits distribués par **42matic S.à r.l.**, un caractère anormal.

3/ Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont communiqués préalablement à la commande à l'Acheteur et libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société **42matic S.à r.l.** s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

4/ Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société **42matic S.à r.l.** serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'Acheteur de certaines prestations.

5/ Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

6/ Livraison et zone de livraison

La livraison est effectuée sur tout le territoire du Grand-Duché du Luxembourg :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'Acheteur ;
- soit au lieu indiqué par l'Acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'Acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'Acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'Acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

7/ Stockage et gestion des stocks

Il appartient à l'Acheteur de s'assurer que les produits seront stockés de leur livraison à leur mise en vente à l'abri de l'humidité et que les produits seront manipulés avec précaution.

42matic S.à r.l. ne sera pas responsable de défauts de qualité dus à des conditions de stockage inadaptées.

En conséquence, le non-respect des conditions de stockage ci-dessus, ne peut pas engager la responsabilité de **42matic S.à r.l.** ni donner lieu au retour des produits concernés.

8/ Modalités de paiement

Chaque facture est payable à 10 jours date de facture. Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par carte bancaire lors de la livraison,
- soit par virement bancaire SEPA sur le compte de la société **42matic S.à r.l.** renseigné sur la facture.

9/ Retard de paiement

Conformément aux dispositions légales, tout retard ou défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées, entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable la production d'intérêts moratoires au taux légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire d'un montant équivalant à 10% de la somme en principal de la commande hors TVA, intérêts et frais, avec un montant minimum de 50 € que l'Acheteur devra verser à la société **42matic S.à r.l.** .

10/ Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause " Retard de paiement ", l'Acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société **42matic S.à r.l.**

11/ Clause de réserve de propriété

La société **42matic S.à r.l.** conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'Acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société **42matic S.à r.l.** se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

12/ Propriété Intellectuelle

Tout droit de propriété intellectuelle appartenant à **42matic S. à r.l.** et/ou à un fabricant des produits distribués par **42matic S. à r.l.** est et restera la propriété unique et exclusive de **42matic S.à r.l.** et/ou du fabricant et ne peut être communiqué ou utilisé sans l'autorisation écrite préalable et expresse de **42matic S.à r.l.** .

Aucune clause des présentes Conditions Générales ou des autres documents contractuels conclus avec l'Acheteur ne pourra être considérée comme impliquant un transfert ou une cession d'un droit de propriété intellectuelle de **42matic S.à r.l.** et/ou d'un fabricant à l'Acheteur.

Aucune modification des produits, de quelque manière que ce soit, ne pourra être effectuée sans l'accord exprès de **42matic S.à r.l.** .

13/ Responsabilité

La garantie accordée par **42matic S.à r.l.** dans le cadre des ventes de produits se limite à la fourniture de produits conformes à la commande, aux règles de l'art et exempt de tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à leur utilisation. L'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance de cette clause préalablement au jour de la commande.

Cette garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice. La non-conformité peut s'entendre d'une erreur sur le type de modèle ou la taille du produit.

42matic S.à r.l. remplacera ou fera réparer les produits sous garantie jugés défectueux. Cette garantie couvre également les frais de main d'œuvre. Le remplacement des produits défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du client, comme en cas d'usure normale des produits ou de force majeure.

Toute garantie est également exclue en cas de vente ou de revente de produits altérés, transformés ou modifiés tels que les produits d'exposition.

14/ Force majeure

La responsabilité de la société **42matic S.à r.l.** ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible.

15/ Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit luxembourgeois.

Tout litige éventuel entre la société **42matic S.à r.l.** et l'acheteur, à défaut d'un règlement amiable, est de la compétence exclusive des tribunaux luxembourgeois.